

Commission des Calendriers, Coupes et Championnats (séniors)

Réunion du 18 juillet 2022 - Procès Verbal

Président : R. Loubeyre

Présents : J. P. Bélard, Fr. Fillon, P. Imbert, J. Maze, M. Salesse

Excusés : G. Chevalier, V. Nologues

Invités : Nadège Lamotte, Membre de la Commission des Clubs Séniors
Kévin Roques, Vice-Président de l'Am. S. Boisset
Romain Asfaux, Dirigeant de l'Am. S. Boisset

Point sur les engagements :

A ce jour, le District dénombre :

- 65 clubs en activité
- 99 équipes séniors masculins
- 15 équipes vétérans

3 créations :

Ayrens Sports, S. C. Saignes, A. S. Vebret - Antignac

3 fusions – absorptions :

Union Sportive de la Cère (Cère F. C. Vic – Polminhac et Hauts de Cère)
Chaudes-Aigues – Neuvéglise sur Truyère
La Chapelle Laurent – Saint-Poncey

ententes séniors (avec accord du Comité Directeur en dates des 09 et 13 juillet 2022) :

F. C. Parlan – Le Rouget 2 et 3 avec Ent. S. Vitrac – Marcolès 1 et 2
F. C. Junhac – Montsalvy 3 avec U. S. du Haut Célé 2

Rappel de l'Article 35 du Règlement Intérieur et de Championnat du District du Cantal :

(Extrait)

« une équipe sénior masculine en entente peut participer aux championnats de D5 à D3 sans possibilité d'accéder à la D2 »

Courriers de Clubs :

E. S. Pierrefort :

demande de participer au Championnats de D3 pour son équipe 1 et de D5 pour son équipe 2.

Ent. S. de Margeride et A. S. Yolet :

n'engageront pas d'équipes réserves cette saison.

U. S. Minier et F. C. Parlan – Le Rouget :

souhaitent engager 1 équipe en Championnat de « D5 » et non en « D4 ».

POULES des CHAMPIONNATS 2022 - 2023

La composition des poules ci-dessous est proposée sous réserves de validation par le Bureau du Comité Directeur du 21 juillet 2022 et d'apurement d'éventuelles procédures en cours ou à venir.

Afin de combler les places vacantes dans chaque Championnat, les éventuels maintiens ou accessions supplémentaires seront également soumis à l'approbation du Bureau du Comité Directeur.

D1

1 poule de douze équipes :

Arpajon, Belbex, Carladez - Goul, Crandelles, Espinat, Massiac – Molompize, Moussages, Nord Lozère (2), Parlan – Le Rouget, Sansac, Sud Cantal, Ytrac (2).

D2

1 poule de douze équipes :

Arpajon (2), Artense, Cère et Landes, Châtaigneraie (2), Junhac - Montsalvy, Minier, Murat (2), Pleaux – Rilhac – Barriac, Quatre Vallées, Vebret – Ydes, Vézac, Yolet